



Conseil communal du 02/09/2026

Réponse à l'interpellation n°36 :

« Soutien au BUC (montée en 1re division) et état des infrastructures ; Interpellation introduite par M. MOUHSSIN Ahmed, Conseiller communal »

(ordre du jour)

Monsieur le Conseiller,

Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Je voudrais tout d'abord, et très sincèrement, féliciter le BUC pour son accession à la première division nationale. C'est une très belle performance, qui est le résultat du travail des joueurs, des entraîneurs, des bénévoles et de toutes celles et ceux qui font vivre ce club au quotidien.

Évidemment, nous souhaitons et nous agissons pour que cette nouvelle saison puisse commencer dans les meilleures conditions, et notamment que le premier match à domicile du 13 septembre puisse être une belle fête sportive pour le club et pour Saint-Josse.

Mais je voudrais aussi apporter quelques précisions par rapport aux éléments qui sont développés.

La Commune était parfaitement informée des problèmes rencontrés par le BUC au cours du premier semestre 2026. Les difficultés concernaient principalement la chaufferie, avec une régulation défectueuse qui entraînait des températures difficilement contrôlables, ainsi que des problèmes de fourniture d'eau chaude et de débit au niveau des douches.

Nos services ont donc pris ce dossier en charge. (Il faut également comprendre la situation technique à laquelle nous étions confrontés. En l'absence de régulation fonctionnelle, deux possibilités existaient : arrêter complètement l'installation ou la maintenir en fonctionnement malgré les dysfonctionnements.

Nous avons fait le choix de la maintenir en fonctionnement afin de permettre au club de continuer à utiliser ses infrastructures.)

Entre-temps, le Département des Travaux a désigné une entreprise pour réaliser les interventions nécessaires. Ces réparations ont bien été effectuées. Elles ont précisément été réalisées afin que les installations soient opérationnelles pour cette nouvelle saison sportive 2026-2027.

Je veux donc corriger une première impression qui pourrait ressortir de cette interpellation : non, rien n'a été fait n'est pas exact.

Les interventions nécessaires sur la chaufferie ont été réalisées. Aujourd'hui, deux problèmes résiduels sont encore identifiés. Il subsiste d'abord un problème de débit d'eau au niveau des douches. Le plombier communal s'est déjà rendu sur place afin d'examiner la situation.

Ensuite, une infiltration d'eau est récemment apparue au niveau d'un extracteur d'air en toiture, avec une infiltration dans une toilette. Là encore, le problème a été identifié par nos services.

Le Département des Travaux confirme que le nécessaire sera réalisé dans les meilleurs délais pour régler ces deux derniers problèmes.

Concernant l'échéance du 13 septembre, nous sommes donc pleinement conscients de l'importance de la situation. Nous allons suivre ce dossier avec attention afin que les interventions encore nécessaires puissent être réalisées le plus rapidement possible.

Et je veux également préciser que nous sommes en dialogue avec le BUC. Nous échangeons avec le club sur les difficultés rencontrées, sur les interventions réalisées et sur les derniers problèmes qui subsistent. Ce dialogue est important et doit se poursuivre, parce que notre objectif est commun : permettre au BUC de pratiquer son sport et d'accueillir ses rencontres dans les meilleures conditions possibles.

Je voudrais également revenir sur la question de la redevance, parce que l'interpellation établit un lien entre l'augmentation de celle-ci et l'état des infrastructures.

Je pense qu'il faut éviter de mélanger deux sujets.

La redevance relève d'une question de gestion et d'utilisation des infrastructures communales. Les travaux et interventions techniques relèvent, eux, de la responsabilité de la Commune en tant que propriétaire et gestionnaire du bâtiment.

Et je voudrais également apporter un élément de contexte important : même après l'évolution de la redevance, les tarifs pratiqués par la Commune pour la mise à disposition de ses infrastructures sportives restent parmi les plus bas de la Région bruxelloise.

Il faut donc regarder la situation dans son ensemble et éviter de donner l'impression que la Commune pratiquerait des tarifs particulièrement élevés tout en négligeant ses infrastructures.

Ce n'est pas le cas.

Par ailleurs, une infrastructure, quelle qu'elle soit, peut connaître des cycles normaux de maintenance, d'entretien et de réparation. Une chaudière peut tomber en panne, une installation sanitaire peut rencontrer un problème de débit, une toiture peut présenter une infiltration. Cela fait partie de la gestion quotidienne d'un patrimoine immobilier, particulièrement lorsqu'il s'agit d'équipements utilisés de manière intensive.

L'enjeu n'est donc pas de prétendre qu'une infrastructure ne connaîtra jamais de problème. L'enjeu est d'être capable de les identifier, de les prendre en charge et d'intervenir dans des délais raisonnables. C'est précisément ce que nous faisons ici.

Et je pense qu'il serait particulièrement injuste de laisser entendre que le BUC aurait été abandonné à lui-même. Les interventions réalisées sur la chaufferie démontrent précisément le contraire.

Nous devons aussi avoir une vision réaliste de la gestion de notre patrimoine communal. Nous disposons de nombreuses infrastructures, qui sont utilisées quotidiennement par les associations, les clubs sportifs et les habitants. Certaines installations sont anciennes et nécessitent régulièrement des interventions, parfois urgentes, parfois plus lourdes.

Cela implique un travail permanent de suivi, de maintenance et de priorisation par nos services.

Le BUC bénéficie donc, comme les autres utilisateurs de nos infrastructures, de ce suivi, et ce suivi se fait également dans le dialogue avec le club.

Notre priorité est aujourd'hui claire : faire en sorte que les derniers problèmes constatés soient réglés dans les meilleurs délais et que le club puisse entamer cette saison historique dans des conditions satisfaisantes.

Je veux enfin revenir sur un point positif : l'accession du BUC en première division est une excellente nouvelle pour Saint-Josse.

Nous devons être capables de nous réjouir de cette réussite et de l'accompagner, tout en continuant à être attentifs aux conditions dans lesquelles nos clubs sportifs pratiquent leur activité.

Le club a franchi un cap sportif important.

À nous, Commune, de continuer à faire notre part pour que les infrastructures puissent suivre cette évolution, en maintenant avec le BUC un dialogue constructif et régulier.

Je vous remercie.